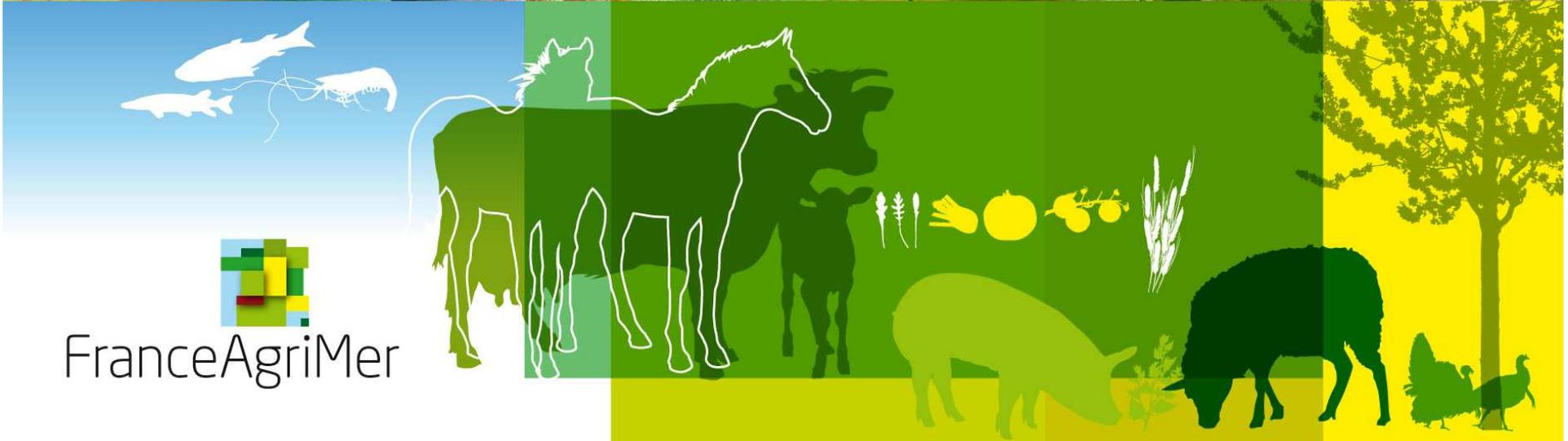


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

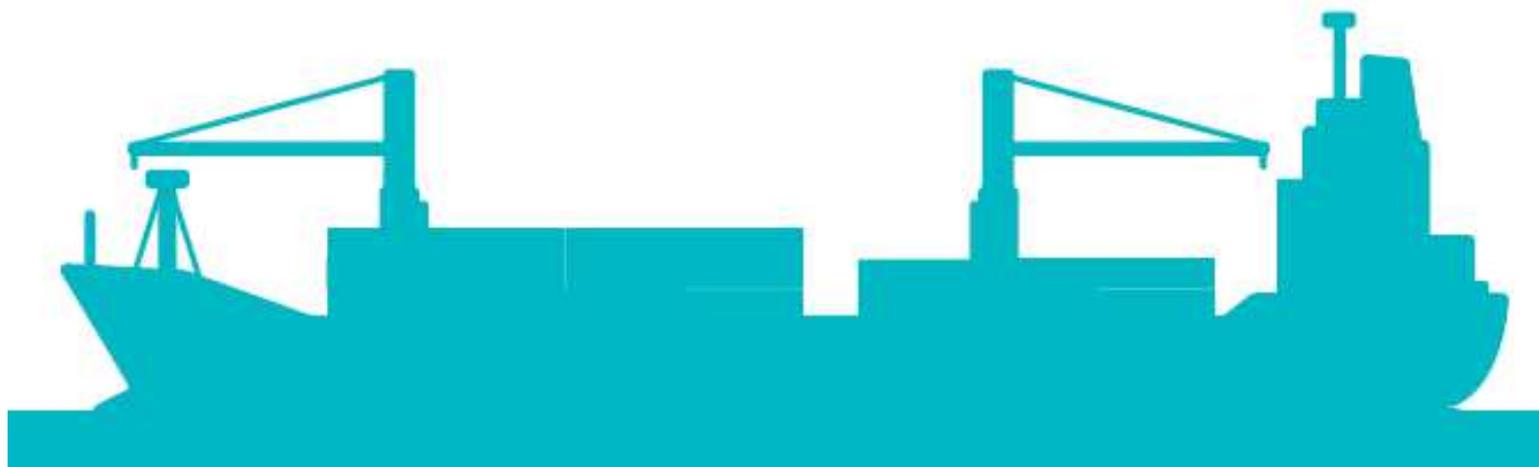
FranceAgriMer




FranceAgriMer



Savoir répondre aux
exigences sanitaires
et phytosanitaires
à l'exportation
vers les pays tiers

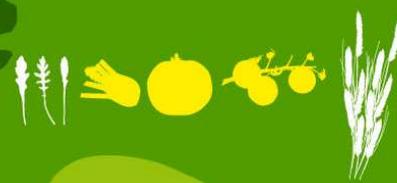
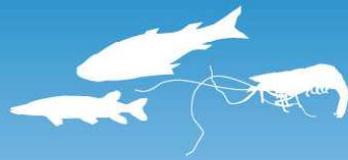


FranceAgriMer

Rôles des différents acteurs

ORGANISATION D'UNE MISSION D'INSPECTION

export@franceagrimer.fr



Préambule :

Les différents types d'agrément nécessaires pour exporter vers les pays tiers

export@franceagrimer.fr



Plusieurs catégories d'agrément export et plusieurs modalités de délivrance de l'agrément export :

- ABSENCE D'AGREMENT SPECIFIQUE :
 - pour le domaine animal : reconnaissance de l'agrément communautaire (d'emblée ou après une mission d'inspection)
 - pour le domaine végétal : cas général
- AGREMENT SPECIFIQUE :
 - délivré après inspection exhaustive de tous les établissements candidats
 - délivré après inspection d'un échantillon d'établissements candidats (mission d'évaluation d'une filière)

■ **PRE-LISTING** : délégation de la délivrance de l'AGREMENT EXPORT aux autorités sanitaires du pays exportateur

avec ou sans dossier d'agrément spécifique

⇒ mise à jour par la France et publication sur EXP@DON d'une liste d'établissements agréés validée automatiquement par les autorités sanitaires ou phytosanitaires du pays tiers

ABSENCE D'AGREMENT SPECIFIQUE

1. Quelques pays d'Amérique du Sud et d'Amérique Centrale : Bolivie, Equateur, Venezuela, Paraguay, Uruguay, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Costa Rica
2. Afrique (à l'exception de l'Afrique du Sud)
3. Pays du Proche & Moyen-Orient (à l'exception de l'Égypte, Israël et l'Arabie Saoudite)
4. Inde
5. Australie et Nouvelle-Zélande

AGREMENT SPECIFIQUE AVEC PRE-LISTING

1. Argentine, Chili, Colombie, Pérou, Mexique, Panama
2. Afrique du Sud
3. Vietnam, Singapour, Philippines
4. Japon
5. USA

AGREMENT SPECIFIQUE AVEC VISITE PREALABLE DE TOUS LES ETABLISSEMENTS CANDIDATS

1. Brésil
2. Egypte, Israël, Arabie Saoudite
3. Russie
4. Malaisie, Indonésie
5. Chine

Préambule (suite) : Modalités de gestion des listes d'établissements agrés pour l'exportation

export@franceagrimer.fr



Gestion des dossiers export

- depuis le 2 mai 2012, la DGAL a transféré à [FranceAgriMer](#) la constitution et la mise à jour des listes d'établissements agréés pour l'exportation (dispositif détaillé dans la note de service *DGAL/SDSSA/SDASE/N2013-8044 du 28 février 2013 modifiant la note de service DGAL/SDSSA/SDASEI/N2011-8254*)
- mission réalisée par l'unité d'appui aux exportateurs
agrement-export@franceagrimer.fr
- **50 listes, 21 pays**
- relations Exportateurs / DD(CS)PP / FranceAgriMer / DGAL / Services Economiques / Pays tiers

Gestion des dossiers export

- procédures manuelles en cours d'automatisation dans le cadre de la future plate-forme SPS export (EXP@DON2)
- optimisation du traitement des demandes fortement corrélée avec la qualité des dossiers

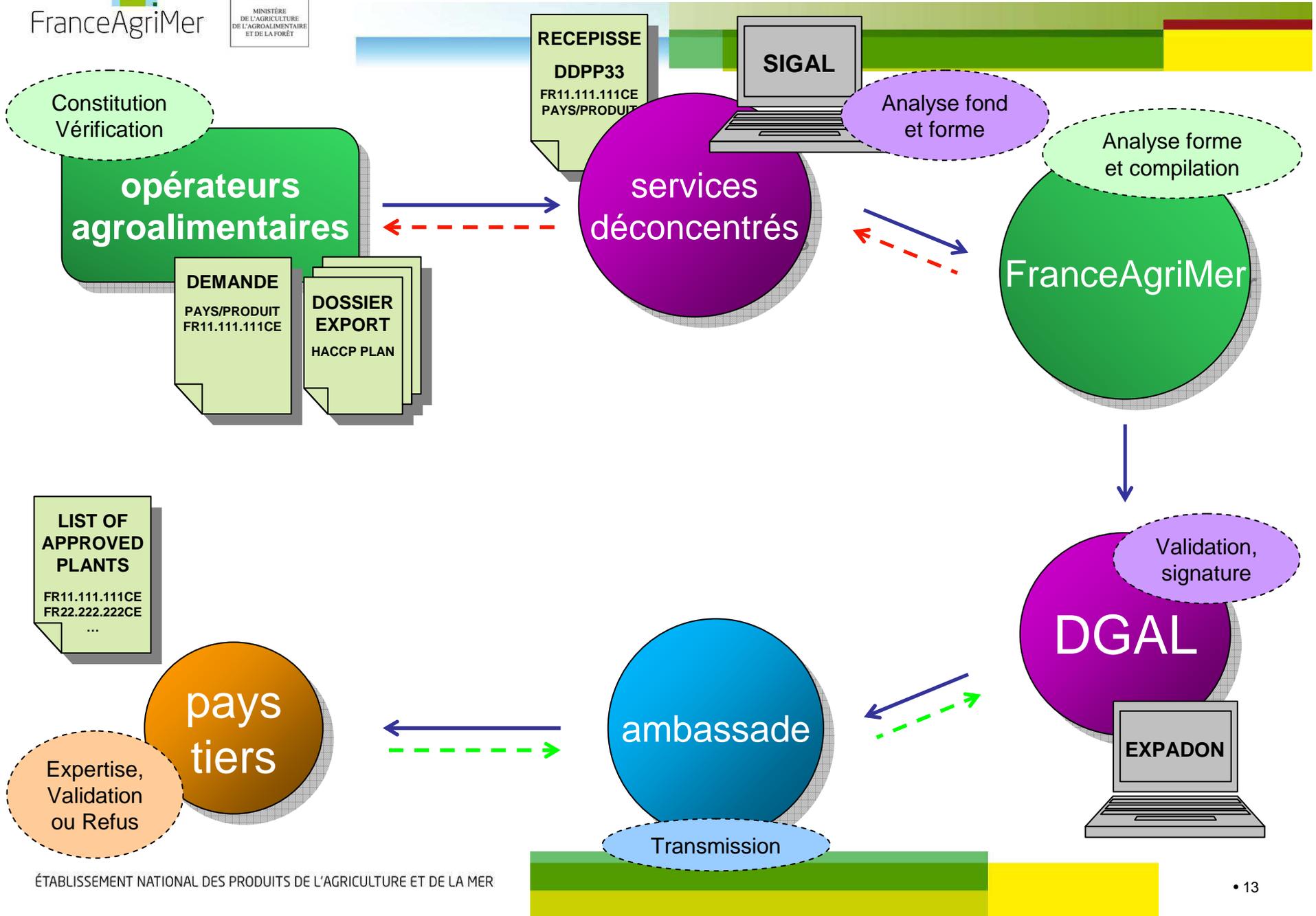
→ mise en place d'outils de gestion : *check-list, mise en ligne des procédures sur le site internet de FranceAgriMer...*

- ✓ *opérateurs : complétude des dossiers, vérification des données administratives (INSEE)...*
- ✓ *services déconcentrés : analyse fine de la forme et du fond des dossiers, appui technique aux exportateurs...*
- ✓ *FranceAgriMer : analyse de la forme, compilation, envoi à la DGAL*
- ✓ *DGAL : transmission officielle vers les pays tiers*

→ actualiser rapidement les listes d'agréments export

L'optimisation du processus côté français dépend fortement de la qualité des dossiers.

Circuit des dossiers export





FranceAgriMer

Gestion des dossiers export : aide en ligne

1 - EXP@DON : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon>
rubrique « AGRÉMENT ÉTABLISSEMENT »

2 - site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr>
onglet International / « Agrément pour l'exportation »

The screenshot shows the FranceAgriMer website interface. On the left, there is a navigation menu with categories like 'S'IDENTIFIER', 'CONNECTÉ SANS IDENTIFICATION', 'ACCUEIL', and 'AGRÉMENT ÉTABLISSEMENT'. The main content area displays 'PAGE D'ACCUEIL' with an 'AVERTISSEMENT' and a list of services. On the right, there is a search bar with 'Vietnam' entered and a list of documents under 'CHECK LIST VIETNAM' and 'VERIFICATION DE COHERENCE DES DONNEES INSEE'. The bottom of the page features a navigation bar with categories like 'Grandes cultures', 'Sucre', 'Lait', 'Viandes', 'Fruits et légumes', 'Vin et cidriculture', 'Horticulture', 'Pêche et aquaculture', 'Plantes à parfum, aromatique et médicinales', and 'Autres filières'.

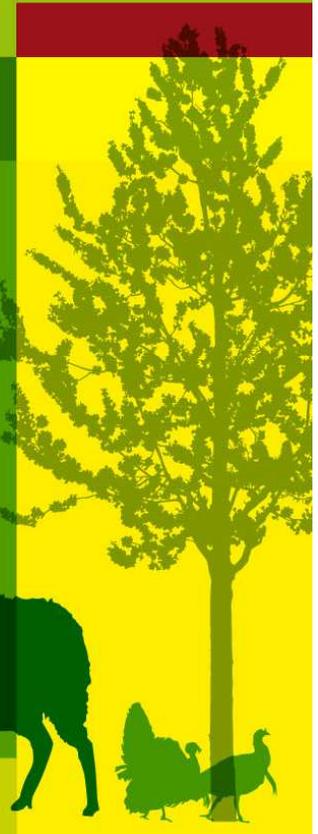
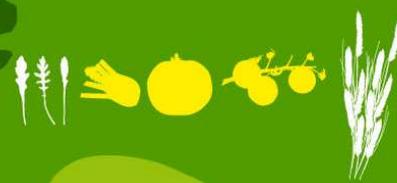
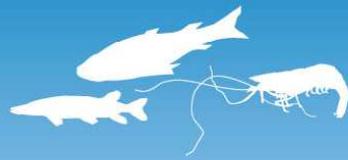
Comment faire agréer son établissement ?

Agrément pour l'exportation

Cette rubrique met à disposition les principales informations réglementaires relatives aux conditions d'agrément des établissements à l'exportation vers certains pays tiers et les conditions d'élaboration des listes d'établissements agréés pour exporter vers ces pays tiers. La constitution et la mise à jour de ces listes sont réalisées depuis le 2 mai 2012 par l'Initié d'Annui aux Exportateurs de FranceAgriMer

Les différents types de missions d'inspection réalisées par les pays tiers

export@franceagrimer.fr

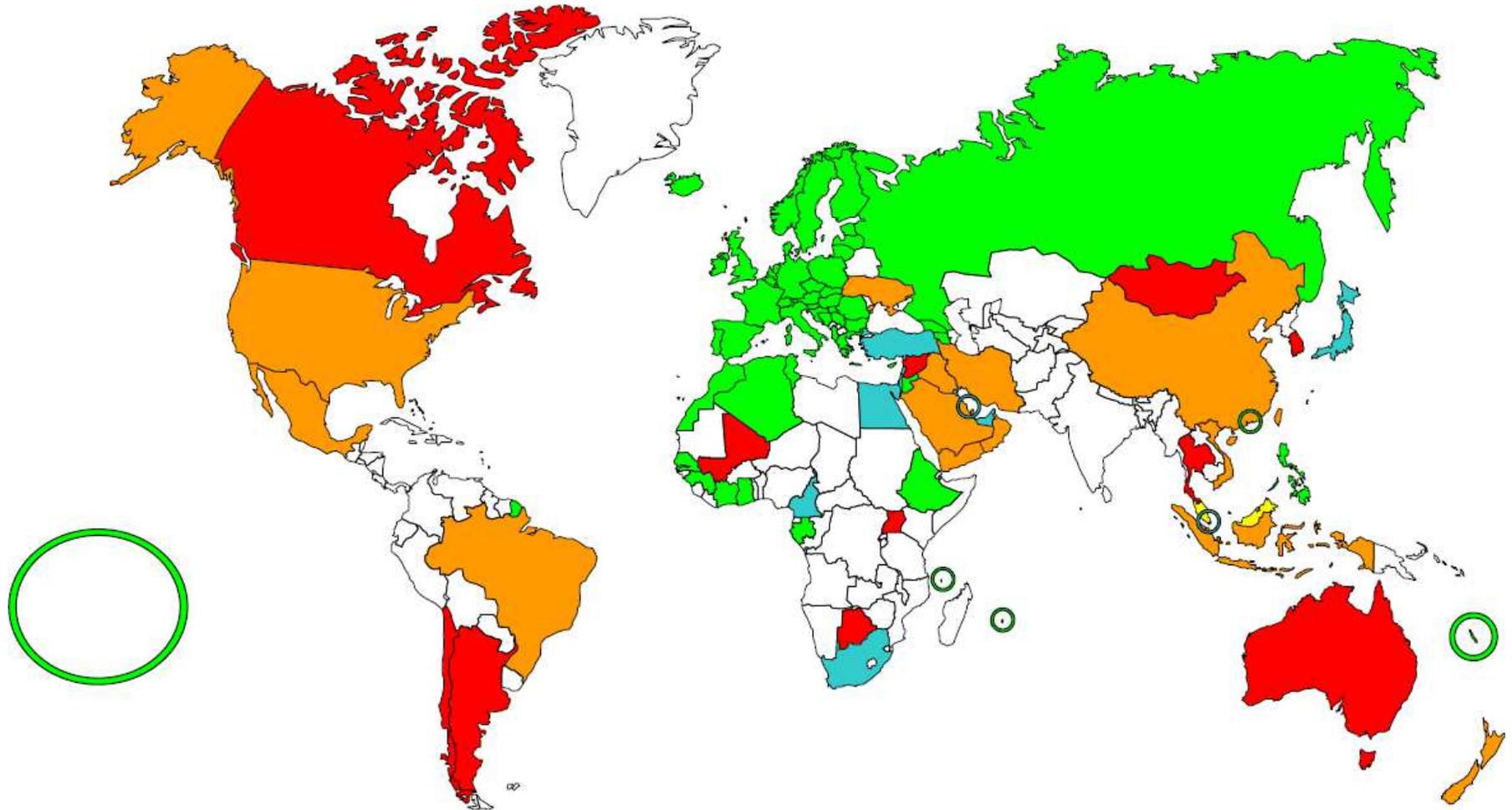


Mission « audit système » :

⇒ faire reconnaître le système d'inspection français :

- pour faire reconnaître les agréments CE des établissements
- pour lever des embargos (ex : mission ESB Japon en 2009, puis en 2013)
- pour faire reconnaître le passeport phytosanitaire européen PEE et le dispositif phytosanitaire de surveillance du territoire

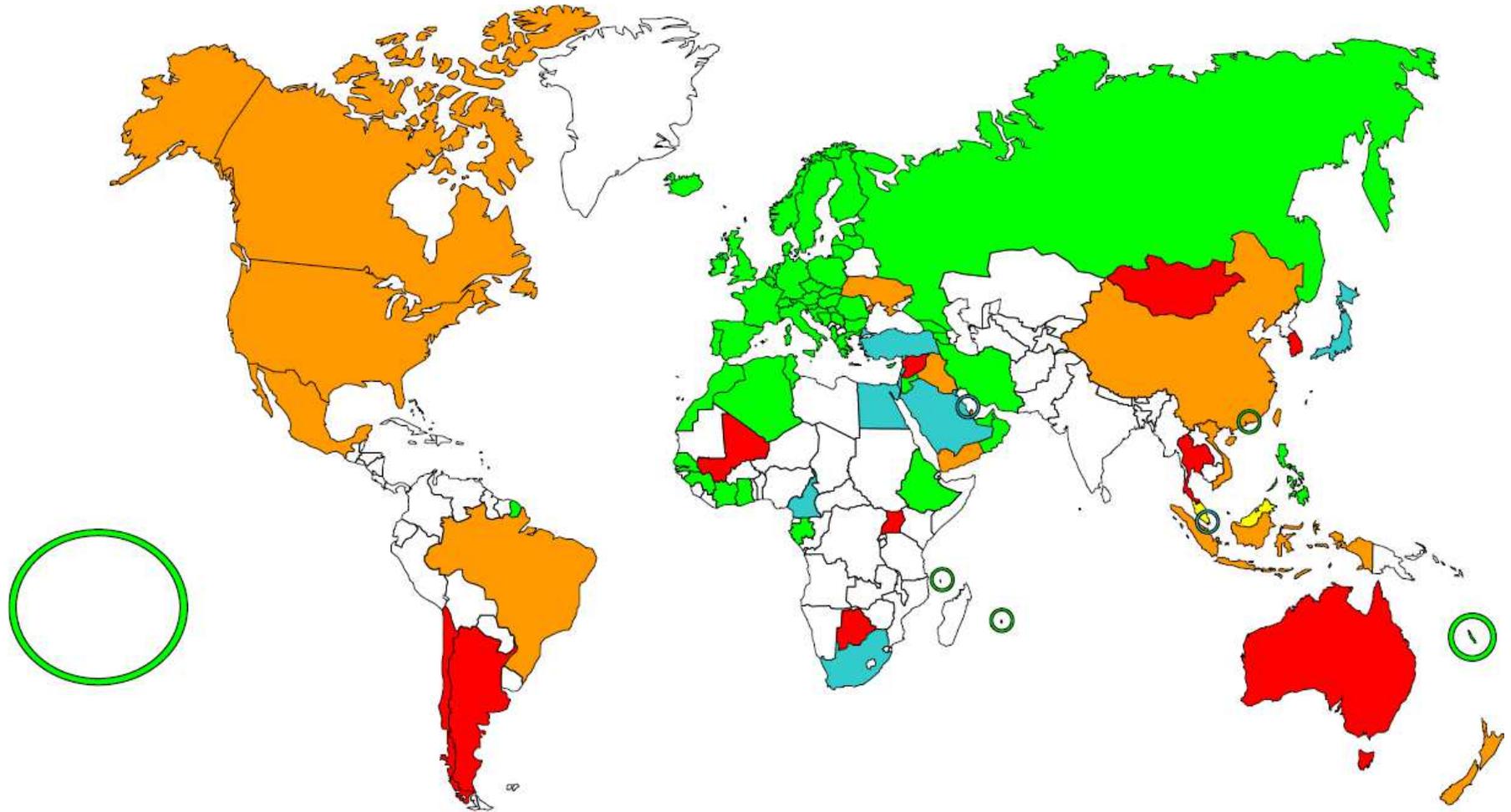
⇒ souvent associée à la préparation préalable d'un « questionnaire pays »



**Exportations
de viande bovine**

	Exportations impossibles à cause de l'ESB, ou négociations longues
	Exportations impossibles à cause de l'ESB, négociations en cours
	Exportations difficiles (halal)
	Exportations possibles, avec des restrictions
	Exportations possibles
	Aucune information

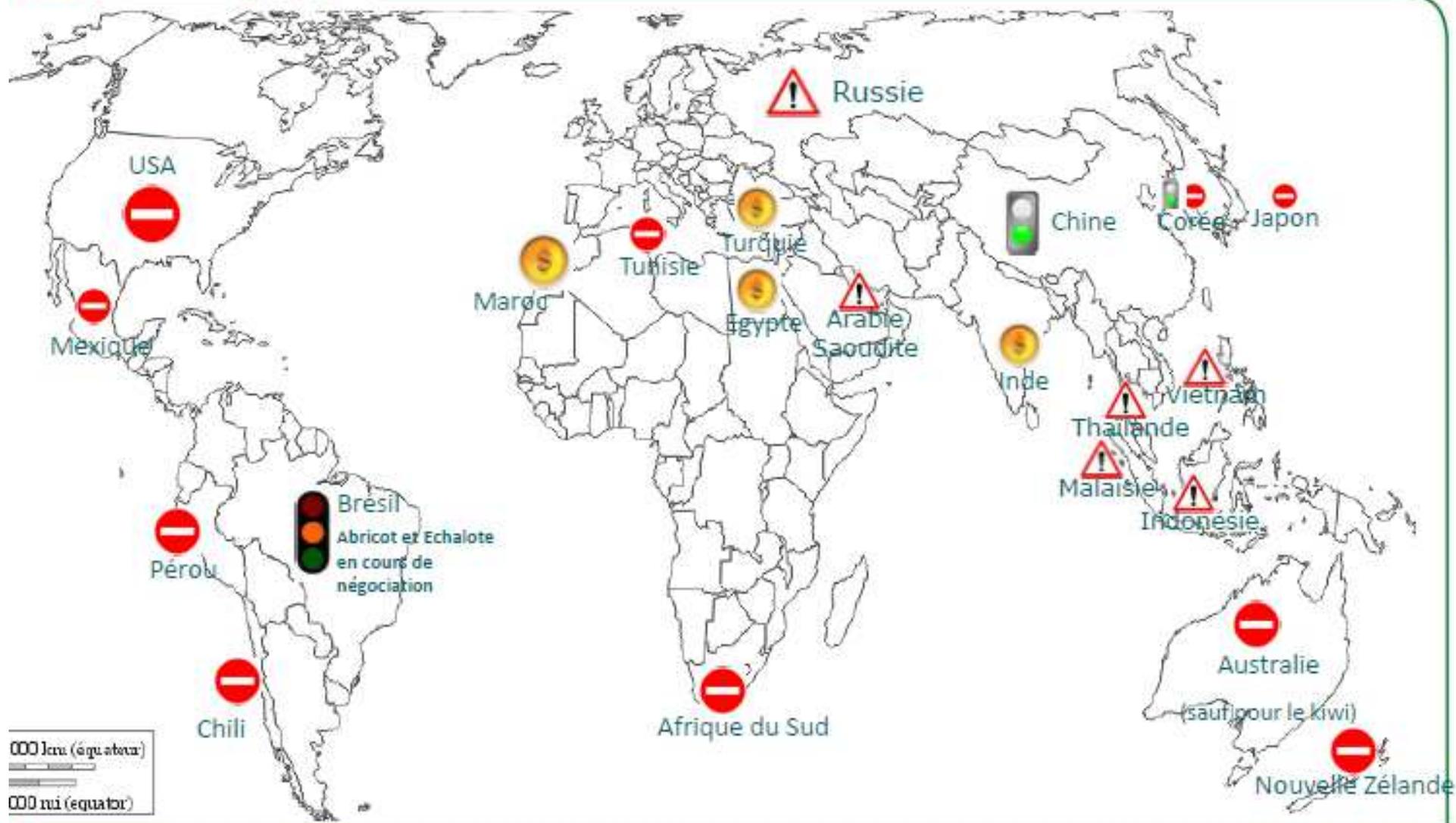




**Exportations
de viande bovine**

	Exportations impossibles à cause de l'ESB, ou négociations longues
	Exportations impossibles à cause de l'ESB, négociations en cours
	Exportations difficiles (halal)
	Exportations possibles, avec des restrictions
	Exportations possibles
	Aucune information





Exportations de fruits et légumes

Mission d'agrément individuel des établissements :

⇒ faire obtenir l'agrément spécifique EXPORT :

- inspection systématique des établissements (ex : Chine / viande de porc & volaille...)
- inspection sur la base d'un échantillon d'établissements (ex : Chine / plants de vigne)

Mission de vérification de la conformité des établissements agréés :

⇒ **vérification par le pays tiers de la pérennité de la conformité des établissements déjà agréés :**

- inspection périodique d'un échantillon d'établissements agréés
- inspection déclenchée à la suite de non-conformités observées lors de contrôles de produits importés (inspection ciblée)

Exemples de missions récemment réalisées ou prévues :

- Russie / filières lait & viandes (juin 2013) : audit d'établissements déjà agréés ou candidats - 22 établissements inspectés
- USA / filières viandes (juin 2013) : audit système - 1 seul établissement agréé
- Chine / charcuterie (juillet 2013) : audit AQSIQ - évaluation de la filière au travers de l'audit d'établissements candidats
- Thaïlande / filières volaille & bovine (nov. 2013) : agrément d'établissements candidats
- Taïwan / filière volaille (déc. 2014) : audit d'établissements candidats
- Chine / charcuterie & lait infantile (janv. 2014) : audit CNCA - audit d'établissements candidats

Exemples de missions récemment réalisées ou prévues :

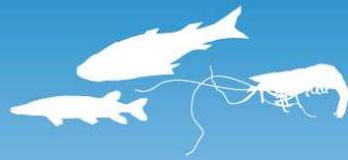
- Arabie Saoudite / viande bovine (à venir) : audit d'établissements candidats
- Egypte / viande de volaille (janv. 2014) : audit d'établissements candidats
- Taïwan / pommes (sept. 2013) : renouvellement d'agrément + nouveaux agréments de vergers
- Corée du Sud / kiwis : pre-clearance nov. 2013 et nov. 2014
- Ouzbékistan/ plants de vigne (mars 2014) : audit système
- USA - Canada / plants de prunus (mars 2014) : renouvellement d'agrément
- Russie / pomme de terre semence (avril 2014) : levée d'embargo
- Thaïlande / génétique bovine (à venir) : audit de centres
- Chine / génétique bovine (à venir) : audit de centres

⇒ **nécessité de prioriser le calendrier des missions :**

- en fonction des enjeux commerciaux
- en fonction des disponibilités des pays tiers
- prise en compte du calendrier des missions OAV, mais aussi des audits COFRAC, mission UAS...

Organisation logistique et coût d'une mission d'inspection export

export@franceagrimer.fr



Évaluation du coût direct = frais de logistique (transports, hôtel, restaurants, interprétariat)

⇒ prise en charge financière par FranceAgriMer (ou IFCE)

environ 15.000 € / semaine pour 1 équipe

⇒ certains pays financent en totalité les missions agrément export (Corée, Japon, USA...)

Évaluation du coût indirect = mobilisation des agents

⇒ mobilisation importante avant, pendant et après la mission

ex : mission Russie : 3 équipes de 3 inspecteurs pendant 2 semaines

DGAL : environ 70 jours/homme

DD(CS)PP : environ 200 jours/homme

SE Moscou : 10 jours/homme (hors préparation)

FranceAgriMer : 40 jours/homme + 40 000 € (logistique-interprétariat)

Préparer et réussir les audits des pays tiers

une étape clé de l'obtention de l'agrément export

export@franceagrimer.fr



En amont d'une mission d'inspection pays tiers :

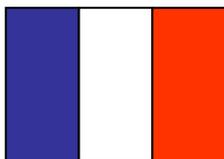
- préparation :
 - avec les autorités sanitaires ou phytosanitaires du pays tiers
 - préparation avec les services économiques en ambassade
 - avec les services de contrôle et les opérateurs français : formation export

Préparer et réussir les audits des pays tiers

préparation en amont avec les autorités sanitaires ou phytosanitaires du pays tiers en lien avec les services économiques en ambassade

export@franceagrimer.fr





Organismes professionnels

Organismes professionnels

Organismes professionnels

Établissement

Établissement

Établissement

Établissement

FranceAgriMer
IFCE

DGAL

DD

DD

SRAL

DD

SRAL

Ambassade
Service
économique
Régional

Ambassade
Service
économique

Pays
Tiers

Plusieurs acteurs sont impliqués dans l'organisation concertée des missions "export"

Les objectifs pour bien organiser une mission :

⇒ définir le champ de la mission et les objectifs à atteindre

- levée d'embargo
- reconnaissance du système sanitaire français
- reconnaissance des agréments UE
- agrément individuel d'établissement

⇒ faire valider le champ et les objectifs de la mission

- proposition de la DGAL
- proposition relayée par le SE/SER au pays tiers
- +/- soutien de la Commission européenne

⇒ définir le référentiel d'audit

- réglementation PT *versus* réglementation UE
- protocoles sanitaires
- certificats sanitaires officiels négociés
- protocole d'accord phytosanitaire bilatéral



⇒ définir le programme de la mission

- liste d'établissements à faire visiter définie en fonction des objectifs de la mission
- réunion d'ouverture : présentations techniques spécifiques



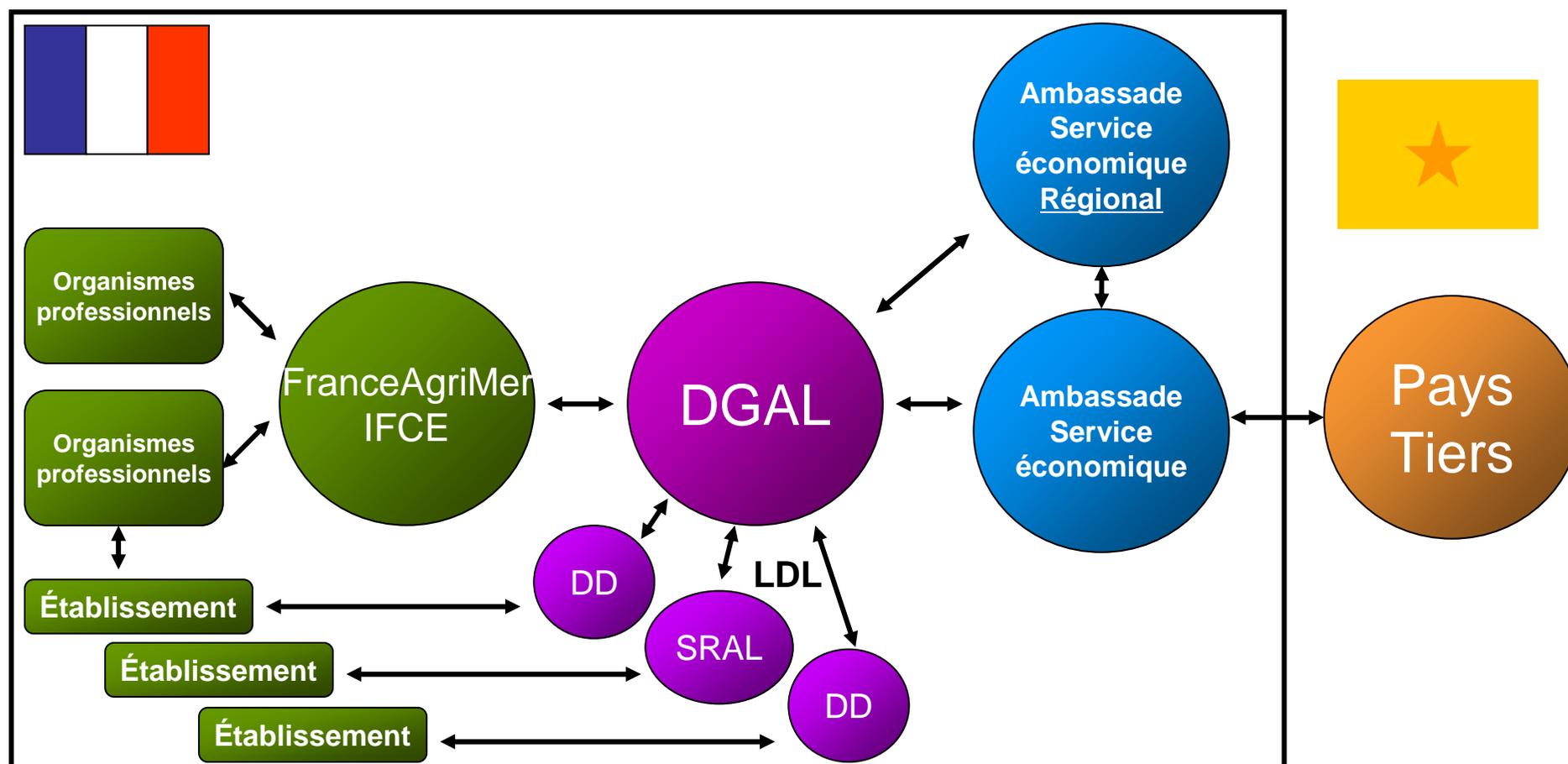
Définir le programme de la mission = *définir la liste d'établissements à auditer*

⇒ **en fonction des objectifs de la mission:**

- **audit système** : échantillons d'établissements représentatifs de la filière et de l'activité des services d'inspection
- **pré-listing** : échantillon d'établissements pris dans la liste des candidats - critères d'échantillonnage à définir avec le pays tiers
- **inspection systématique** : inspection de tous les établissements demandant l'agrément

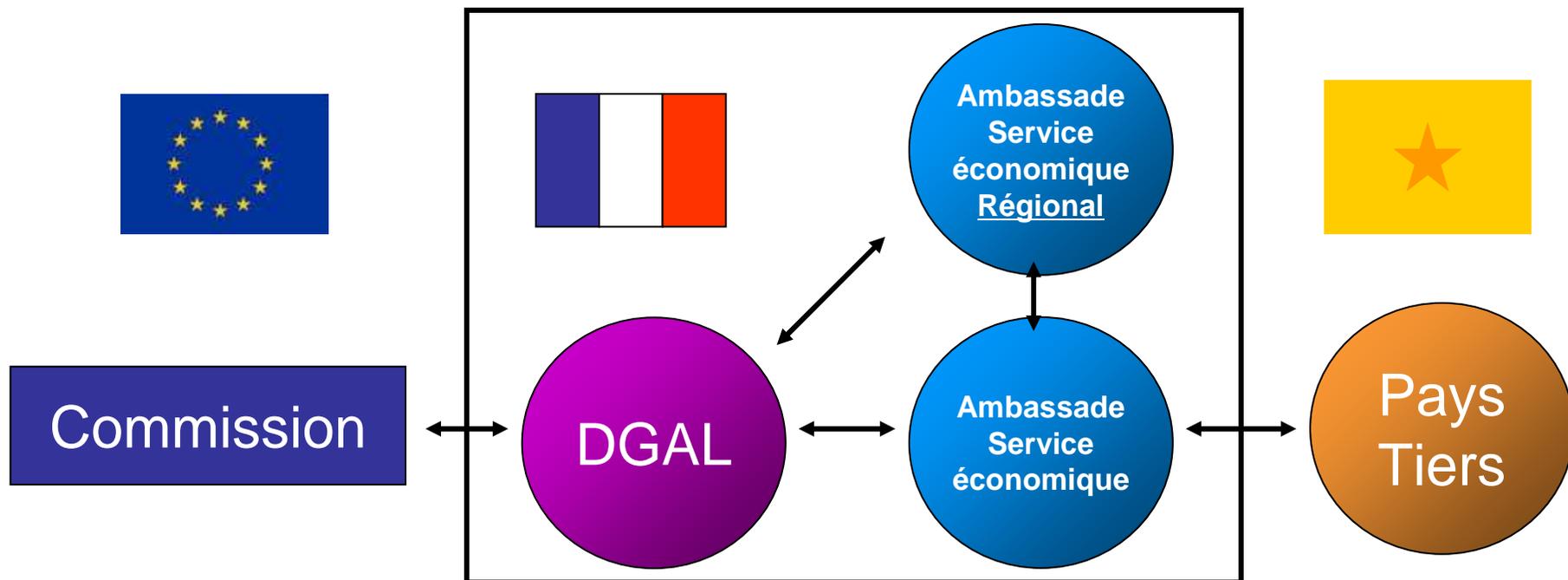
⇒ travail préparatoire :

- piloté par DGAL/BEPT
- consultation des sous-directions techniques de la DGAL, des services déconcentrés (DD(CS)PP, SRAL...)
- consultation des établissements par les services de contrôle +/- intervention de FranceAgriMer via les fédérations et interprofessions



⇒ validation finale officielle

- courrier d'invitation officielle des services officiels français
- attente d'une réponse écrite du pays tiers



Préparer la logistique :

⇒ collecter des informations en amont (via les services en ambassade) :

- informations nécessaires sur la délégation d'inspecteurs du PT
- modalités de sortie du territoire des inspecteurs (invitation nominative, ordre de mission, visa...)
- niveau de confort attendu
- nécessité d'intégrer dans le programme des événements « culturels et touristiques »

⇒ différences culturelles à prendre en compte

⇒ formalisation de la collecte d'informations : *check list* mission audit export pays tiers

- *check list* mission audit export pays tiers

Nom
Prénom
Sexe
N° passeport
Langue
Régime alimentaire
Taille chaussures
Taille blouse

Déroulement type d'une mission d'audit pays tiers



- réunion d'ouverture à la DGAL
- audit établissement n° 1
- audit établissement n° 2
- audit établissement n° 3
- audit établissement n° 4
- réunion de clôture à la DGAL

Pour certaines filières (génétique animale ou végétale) :
circuit-type avec établissements vitrines



⇒ **en fonction des objectifs de la mission, définir les thèmes à présenter :**

- défini par DGAL/BEPT

⇒ **préparation des supports:**

- pilotage par le DGAL/BEPT
- appui des sous-directions techniques de la DGAL
- appui de FranceAgriMer / IFCE et du réseau des référents sectoriels

Suivre la mission :



⇒ accompagner la délégation:

- DGAL/BEPT +/- autres sous-directions +/- référents nationaux
- FranceAgriMer / IFCE
- interprète

⇒ apporter l'expertise

- accompagnants
- DD(CS)PP, les SRAL +/- référents nationaux
- professionnels, les référents sectoriels

⇒ retour d'information sur la conduite de la mission

- pour informer les DD(CS)PP, les SRAL et les établissements des informations demandées par les experts
- pour répondre à des demandes de modification de programme ou des demandes d'information sur des sujets techniques nécessitant expertise particulière

Gérer les suites de chaque mission :

- ⇒ apporter des réponses aux questions posées par les auditeurs pendant la mission (documents traduits si besoin)
- ⇒ relancer pour recevoir le rapport de mission
- ⇒ répondre aux conclusions du rapport de mission : mesures correctives à mettre en œuvre en fonction des non-conformités relevées
- ⇒ relancer pour obtenir la liste des établissements agréés
- ⇒ poursuivre les négociations : validation d'un certificat sanitaire ou phytosanitaire

Enseignements tirés des précédentes missions :

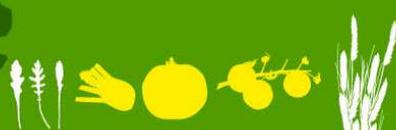
- ⇒ faire valider par le pays tiers le champ de la mission et le programme
- ⇒ démarrer la logistique seulement si le champ et le programme sont validés
- ⇒ pour la logistique, obtenir les informations sur la délégation le plus tôt possible pour avoir les meilleurs prix
- ⇒ gérer les suites de la mission

⇒ importance du travail avant et après la mission

Préparer et réussir les audits des pays tiers

en amont avec les services de contrôle et les opérateurs agroalimentaires : formation export, pré-audits...

export@franceagrimer.fr



Déroulement d'un audit pays tiers :

1. préparation de l'audit
2. accueil de la délégation étrangère
3. réunion d'ouverture
4. visite de l'établissement
5. contrôle documentaire
6. réunion de clôture (débriefing)
7. les à-côtés

Avant le jour J :

1. préparation de l'audit pays tiers :
 - préparation au sein de l'entreprise
 - préparation avec les services de contrôle français
 - pré-audits organisés conjointement par FranceAgriMer et les organisations professionnelles

Le jour J : 2. accueil

entretien
des abords



Bien accueillir une délégation étrangère, cela commence dès l'extérieur de l'établissement.



Message de bienvenue à destination des inspecteurs étrangers et signalétique claire illustrée et en anglais.

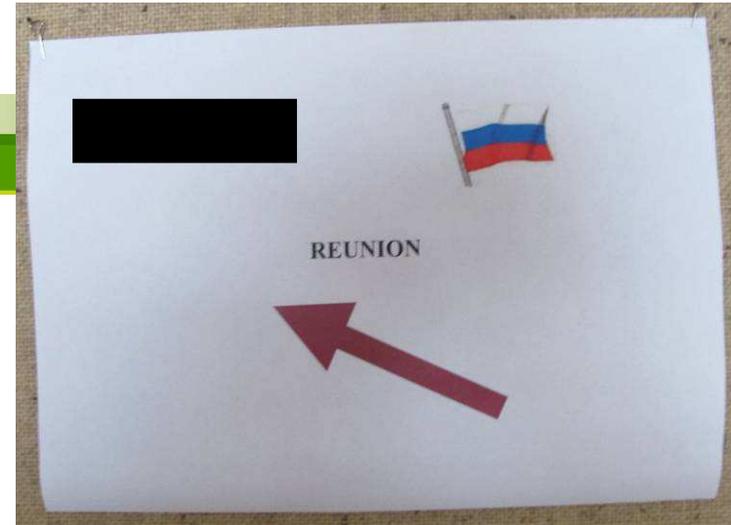


- respect des réglementations les plus élémentaires devant les auditeurs (émargement obligatoire en exploitation)

Le jour J :

3. réunion d'ouverture dans l'établissement audité :

- tour de table : présentation des différentes personnes participant à l'audit regroupées et identifiées par catégories : service d'inspection, opérateur (sans oublier les auditeurs, l'interprète et les accompagnants)
- programme prévisionnel de la journée à faire valider par les auditeurs (mise en évidence des contraintes logistiques si besoin)
- présentation de l'établissement, plan du site et déroulement de la visite



livrets de présentation

vidéo-projecteur

drapeaux

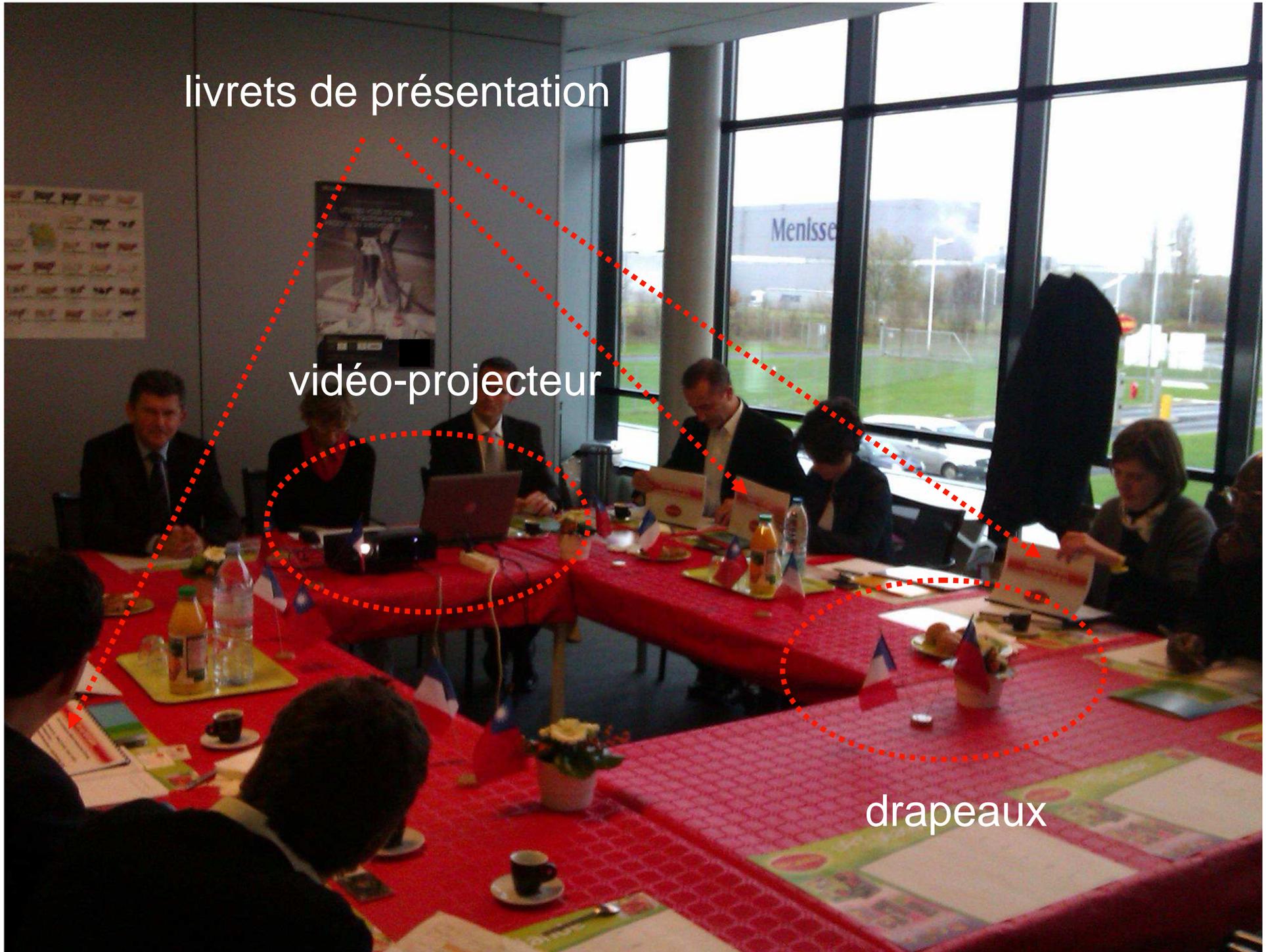


tableau blanc

chevalets

drapeaux

vidéo-projecteur

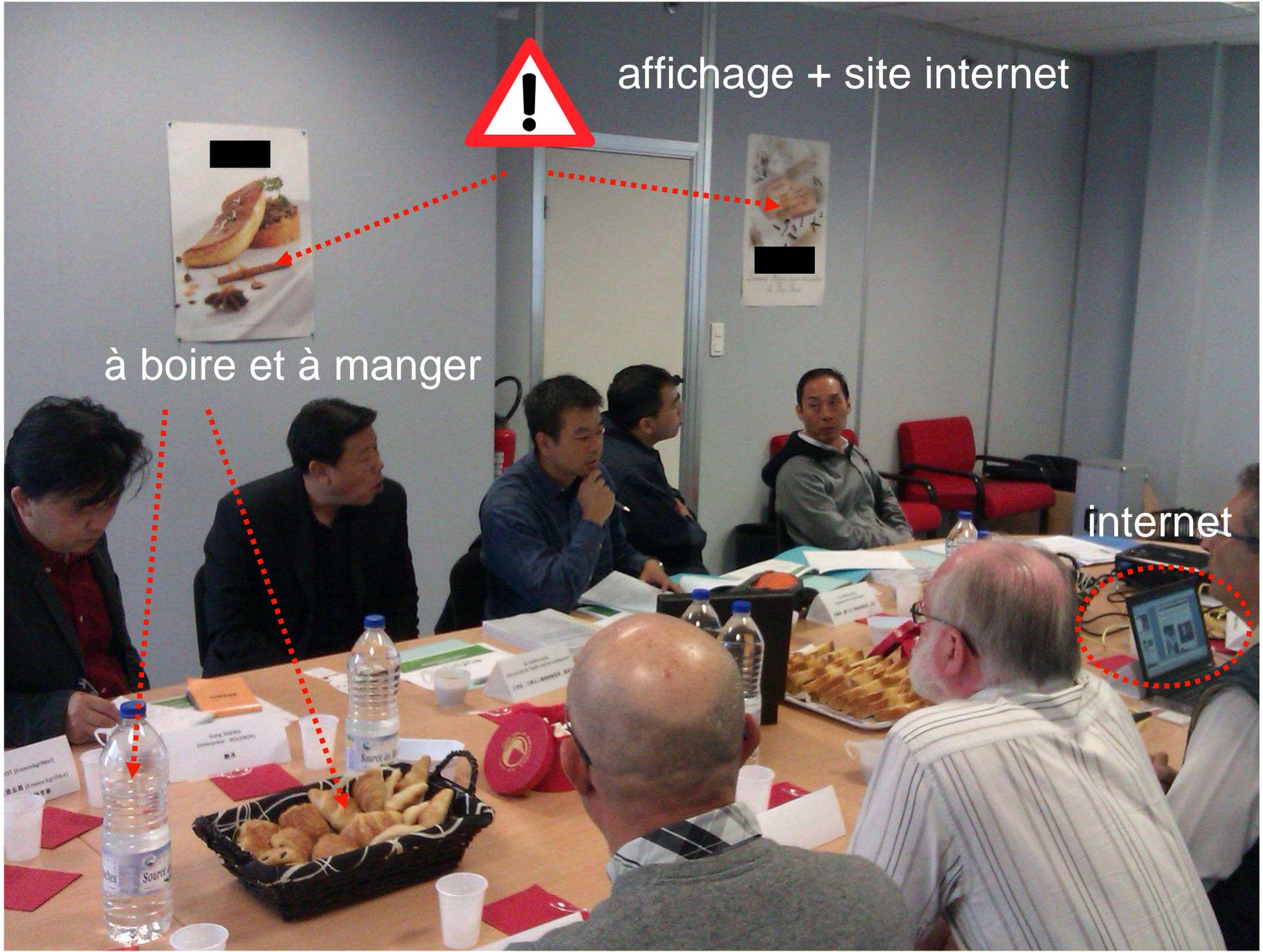




affichage + site internet

à boire et à manger

internet



Le jour J : présentation de l'établissement

ПРЕДПРИЯТИЕ БРИВ – Основные цифры

BRIVE

traduction

Конфиты	Готовые блюда	
Atelier Cuisses confites	Atelier Plats cuisinés	Atelier Logistique
2 010 T produites	1 135 T produites	1 880 T expédiées
Cuisses confites : 2 010 T 100%	Plats cuisinés : 571 T 50%	soit
жареное мясо утка 2010 T	Gésiers confits : 289 T 25%	185 000 colis expédiés
		185 000 посылка отправленные
		76 T 24%

3% CDD, 31% interim	Готовые блюда 571T Зобы 289T смазочный материал 276T
36 m3	
5 Mwh	
481 Mwh	
502 L	

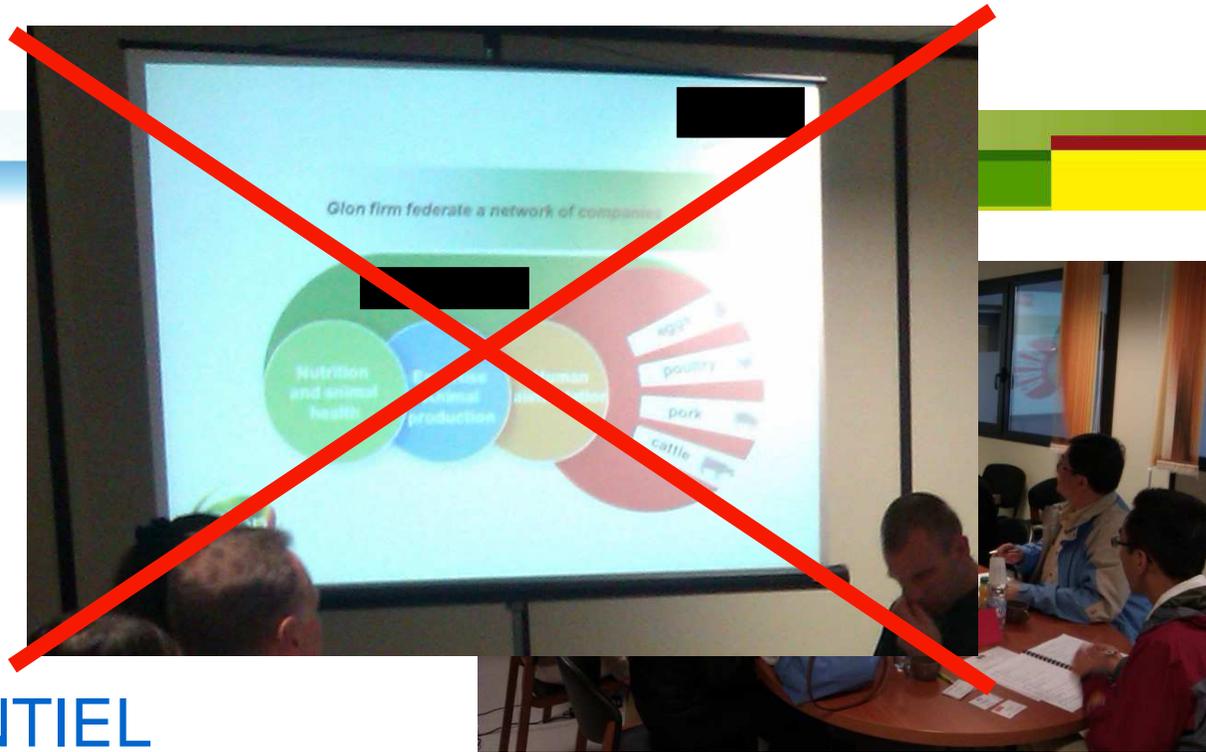
TWO MAIN ACTIVITIES

CONFITS PRODUCTIONS

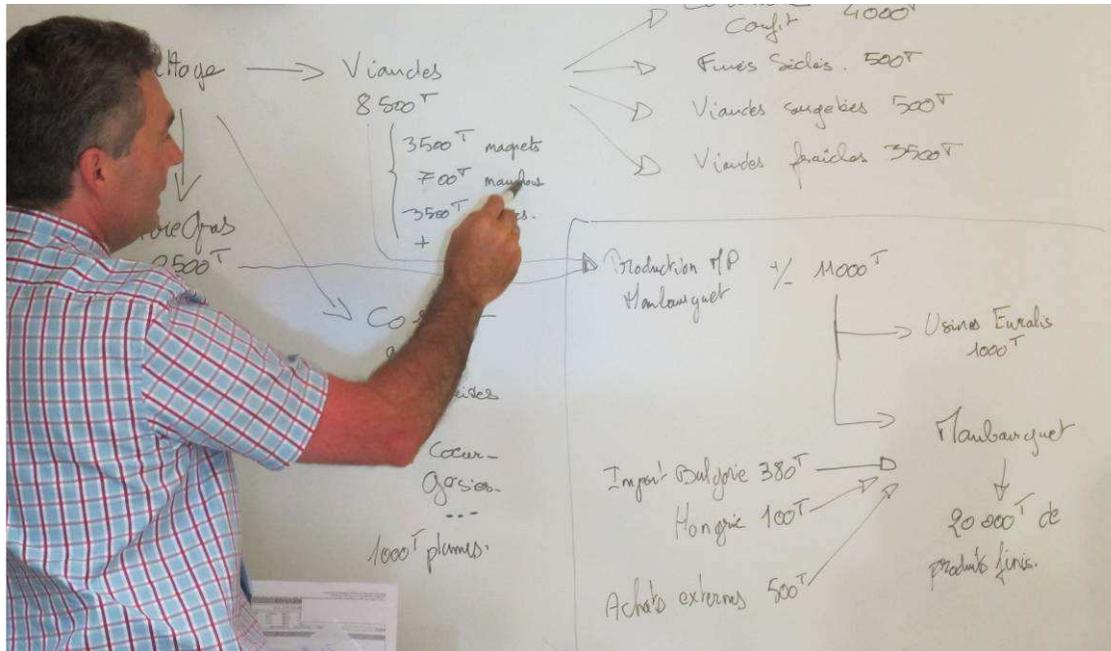
MEAT PROCESSING



- présentation de l'établissement : faire simple et concret



ALLER À L'ESSENTIEL



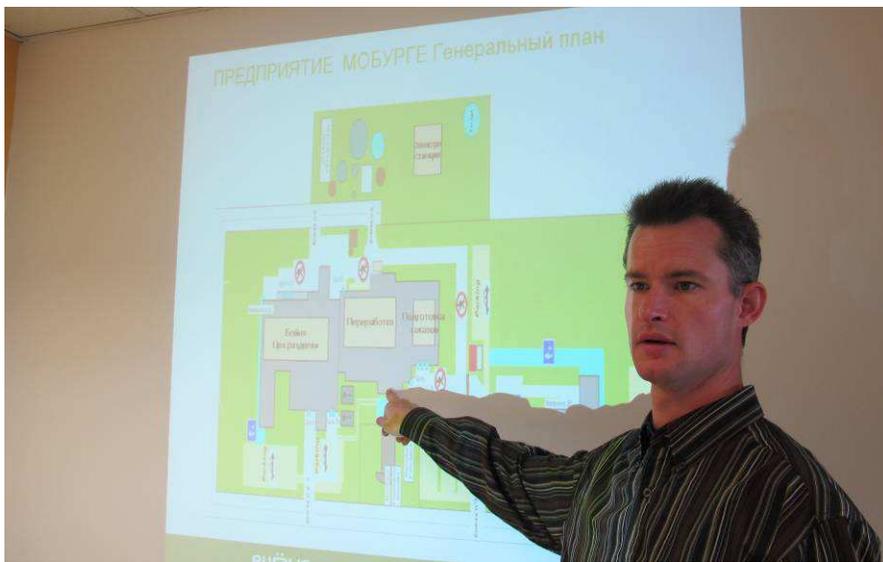
rarement opportun d'aborder l'historique de création de l'entreprise ou son organisation administrative

4. inspection de l'établissement :

- a. présentation du déroulement de la visite
- b. organisation de la visite
- c. spécificités de l'inspection pays tiers



- présentation du déroulement de la visite (4.a)





- Le jour J : organisation de la visite (4.b)
- identifier les différentes personnes participant à la visite
 - assurer la sécurité des auditeurs
 - prévoir la présence des interlocuteurs appropriés dans les différentes zones visitées
 - ...et leur laisser la parole



Faire en sorte que ce soit la personne
la plus à même de répondre qui
prenne la parole.



Ne pas hésiter à dire : « Je ne sais
pas. », plutôt que raconter des
bêtises...

- organisation de la visite : rôle central de l'interprète et matériel audio adapté (dans les établissements bruyants)

interprète



opérateur

auditeur

auditeur











Attendre que l'interprète traduise avant
de prendre la parole.



Privilégier la langue de travail, même si
l'on maîtrise la langue des auditeurs.



Éviter les conversations parasites.

RÔLE DE L'INTERPRÈTE :

- restituer dans la langue des auditeurs et en français le dialogue entre l'ensemble des participants (gestion des échanges « off », atténuation de certains propos...)

PLUSIEURS TECHNIQUES D'INTERPRETATION :

- interprétation simultanée
- interprétation consécutive
- chuchotage (interprétation simultanée spécifique)
- traduction à vue (traduction de documents)
(- sous-titrage)

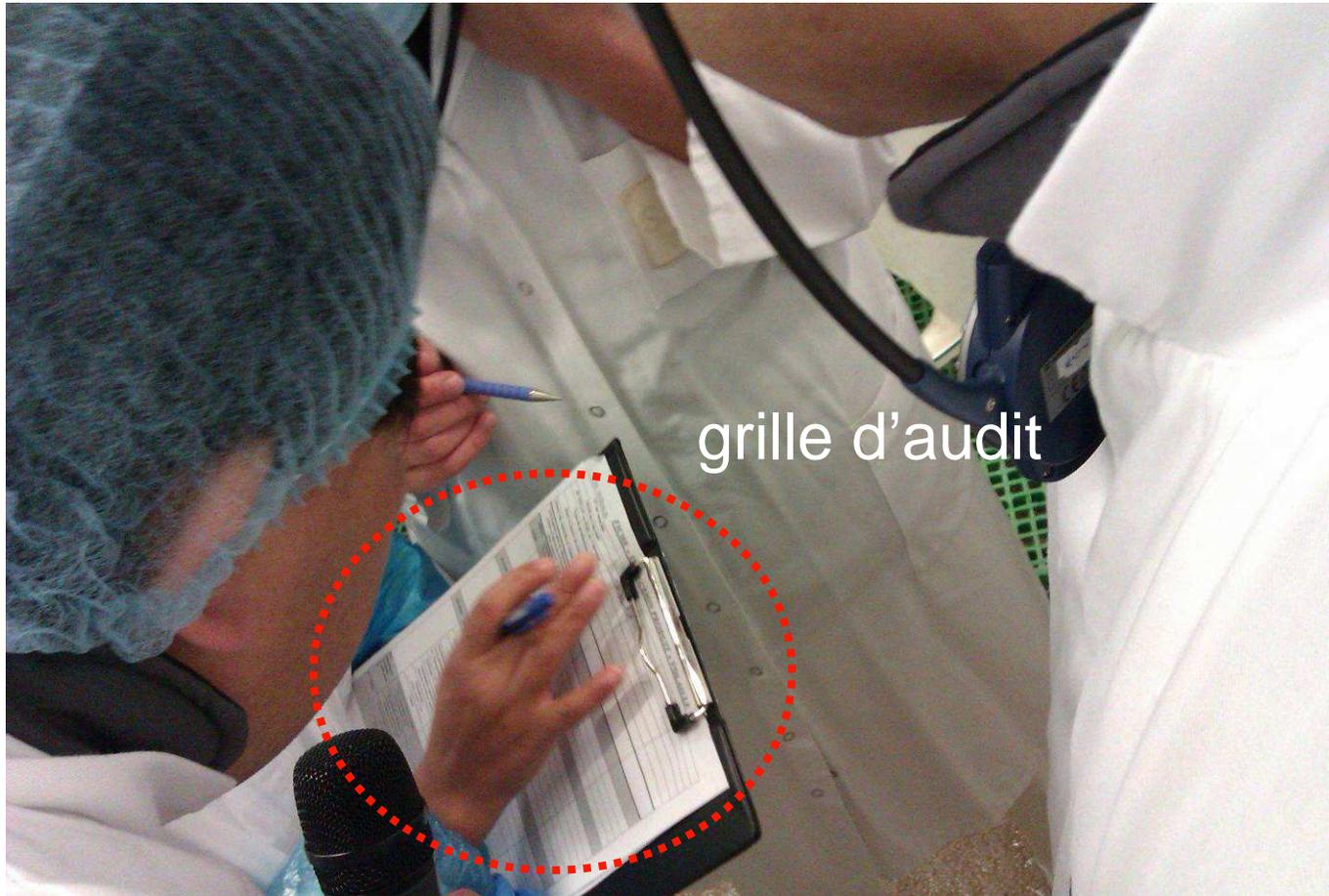
REGLES A RESPECTER :

- nécessité de toujours passer par l'interprète, même si le temps de la visite est augmenté, même si on maîtrise (ou on pense maîtriser...) la langue de l'auditeur étranger...
- éviter les conversations parasites entre Français, avec un auditeur...
- attention au langage corporel compréhensible par tous quelle que soit la langue
- parler lentement et distinctement
- éviter les acronymes et expliquer les termes techniques

PPR DGAL ETP PDM OTC PSPC
 SPS DDCSPP PMS AAAAA MRS



- déroulement de la visite : prise de note rapide
check list simple : conforme = OK / non conforme = NC





Spécificités de l'audit pays tiers (4.c) :

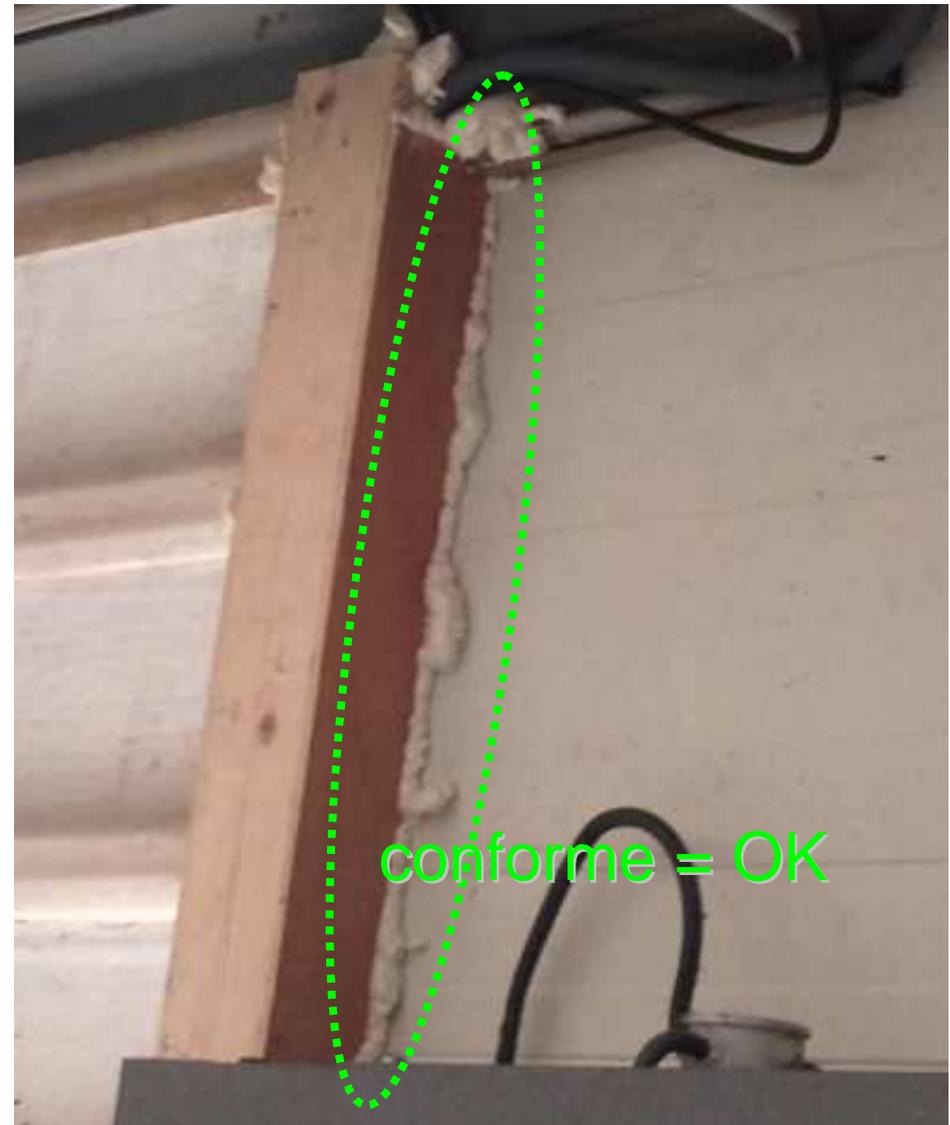
- un audit court (en général : une seule journée)
- contrôle ciblé sur les points vérifiables rapidement et facilement (ex. : température, condensation...)





Contrôle de mesures faciles à mettre en œuvre

Ex : avoir une station fruitière étanche « *insect proof* »



Contrôle de mesures faciles à mettre en œuvre

Raisonnement : si ces mesures simples ne sont pas respectées, qu'en sera-t-il des mesures compliquées ?



Ex : bande bleue sur les carcasses de bovins < 30 mois

- les bidons et les cartons isolés attirent l'œil des auditeurs





L'auditeur étranger connaît bien la réglementation européenne :

- température de conservation
- bande bleue
- étiquetage...



TOUT ÉTABLISSEMENT AUDITÉ DOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ TOTALE ET PÉRENNE AVEC LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE : le pré-requis pour obtenir un agrément export est de disposer d'un agrément communautaire (et par conséquent de respecter en tous points la réglementation européenne)





Thaïlande/pommes



Chine/plants de vigne



- l'auditeur est fouineur...

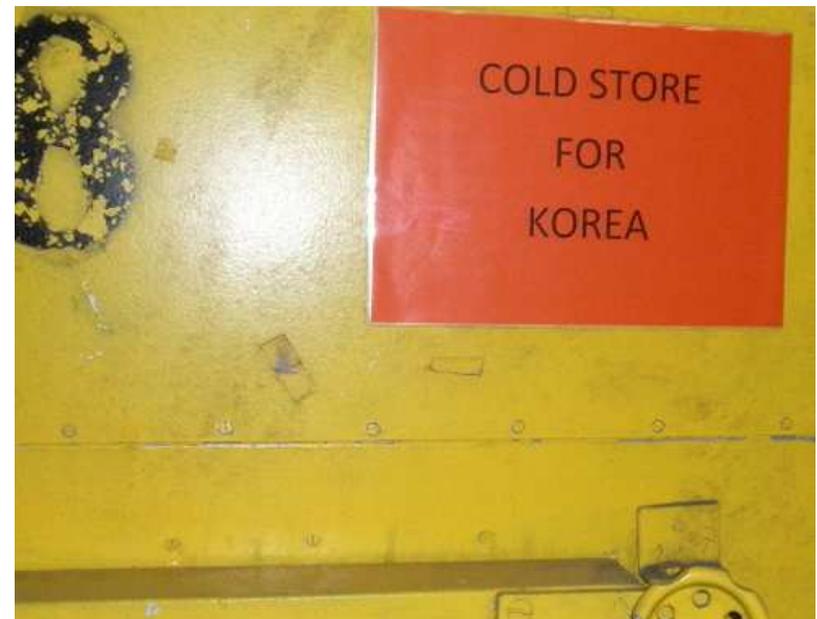


et il peut être agile





- certaines exigences
spécifiques : obligation
de moyen



ex.: zone dédiée et identifiée de stockage des matières
premières, des produits finis...

- dans certains cas, ce sont les services de contrôle qui sont audités

ex.: validation du système d'inspection visuelle au champ sur lys



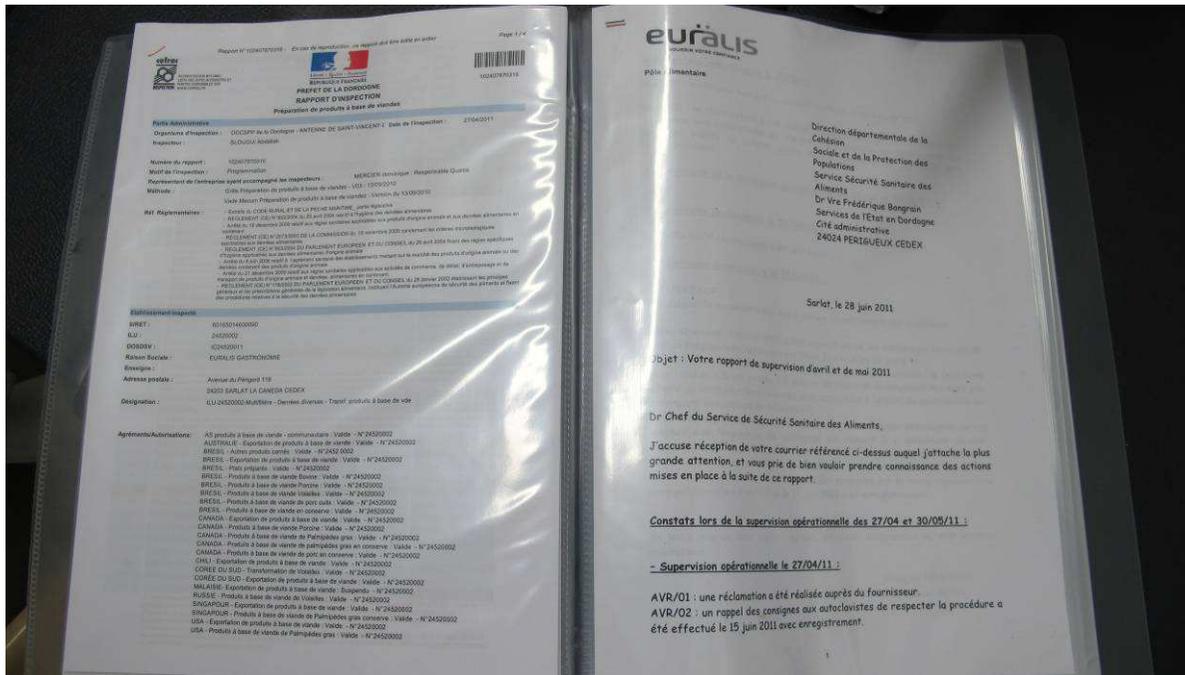
- dans certains cas, ce sont les services de contrôle qui sont audités



ex.: prise de température effectuée par un agent des services vétérinaires

Le jour J :

5. contrôle documentaire



avoir à disposition
l'ensemble des
documents relatifs
au programme
qualité de
l'établissement et à
son contrôle



Ne pas être impressionné par les
auditeurs.

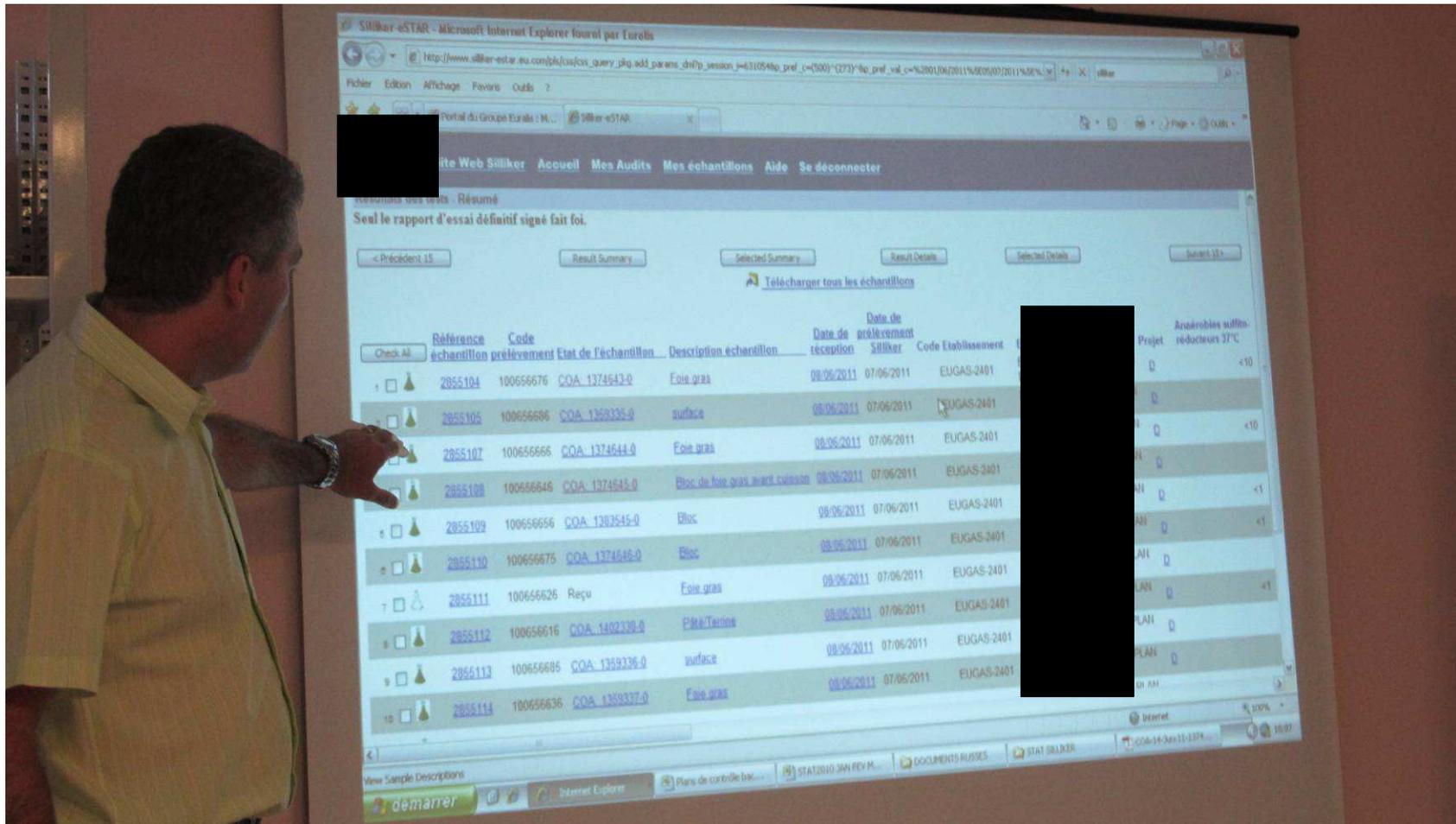


Rester calme en toute circonstance.

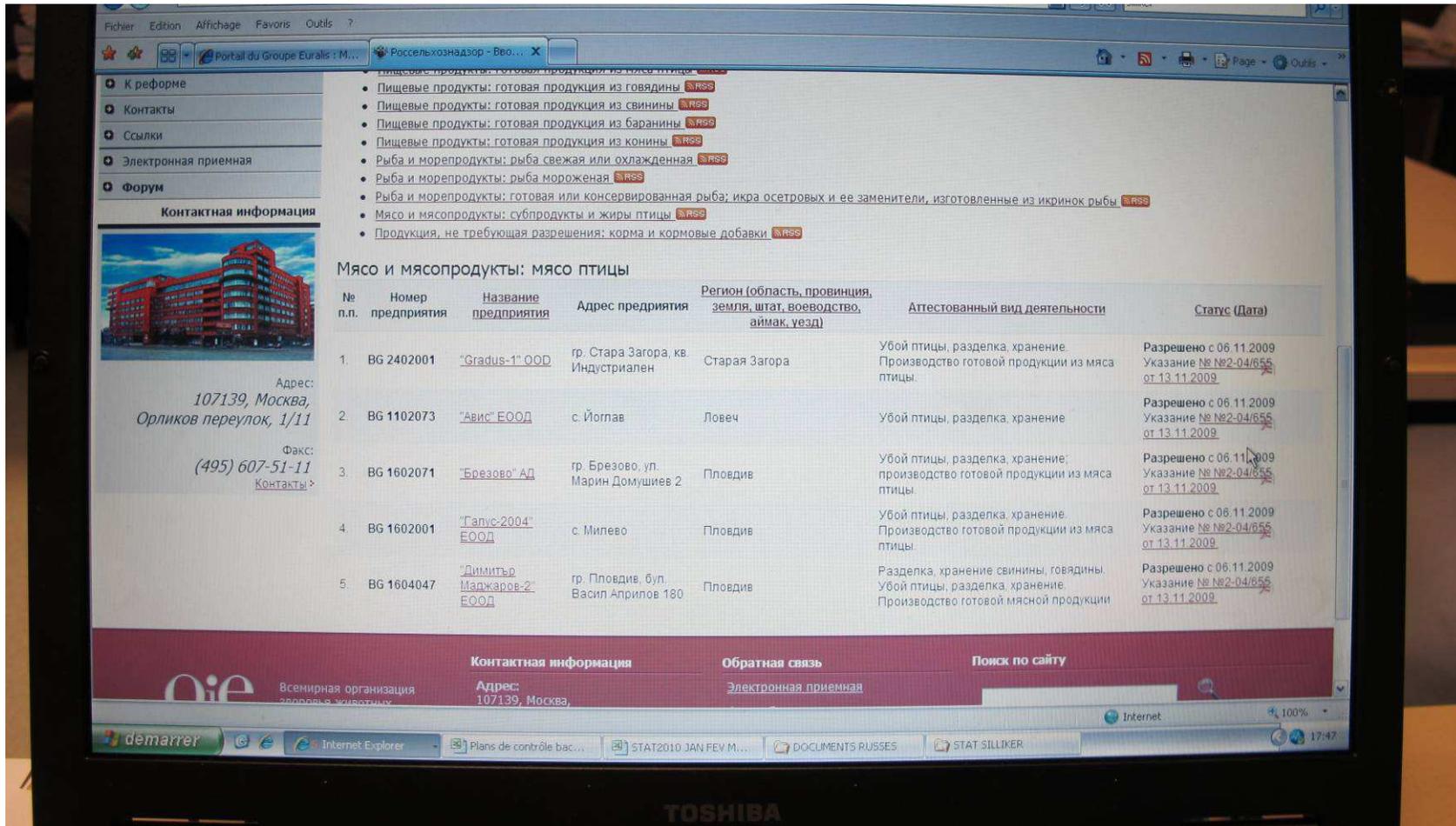


Bien répondre aux questions, ni trop,
ni trop peu.

- documents au format dématérialisé (ex.: rapport d'analyse)



- accès à la réglementation du pays tiers concerné (internet)



Россельхознадзор - Вво...

- [Пищевые продукты: готовая продукция из говядины](#) RSS
- [Пищевые продукты: готовая продукция из свинины](#) RSS
- [Пищевые продукты: готовая продукция из баранины](#) RSS
- [Пищевые продукты: готовая продукция из конины](#) RSS
- [Рыба и морепродукты: рыба свежая или охлажденная](#) RSS
- [Рыба и морепродукты: рыба мороженая](#) RSS
- [Рыба и морепродукты: готовая или консервированная рыба; икра осетровых и ее заменители, изготовленные из икринок рыбы](#) RSS
- [Мясо и мясопродукты: субпродукты и жиры птицы](#) RSS
- [Продукция, не требующая разрешения: корма и кормовые добавки](#) RSS

Мясо и мясопродукты: мясо птицы

№ п.п.	Номер предприятия	Название предприятия	Адрес предприятия	Регион (область, провинция, земля, штат, воеводство, аймак, уезд)	Аттестованный вид деятельности	Статус (Дата)
1.	BG 2402001	"Gradus-1" OOD	гр. Стара Загора, кв. Индуриален	Стара Загора	Убой птицы, разделка, хранение Производство готовой продукции из мяса птицы.	Разрешено с 06.11.2009 Указание № №2-04/655 от 13.11.2009
2.	BG 1102073	"Авис" EOOD	с. Йоглав	Ловеч	Убой птицы, разделка, хранение	Разрешено с 06.11.2009 Указание № №2-04/655 от 13.11.2009
3.	BG 1602071	"Брезово" АД	гр. Брезово, ул. Марин Домушиев 2	Пловдив	Убой птицы, разделка, хранение; производство готовой продукции из мяса птицы.	Разрешено с 06.11.2009 Указание № №2-04/655 от 13.11.2009
4.	BG 1602001	"Галис-2004" EOOD	с. Милево	Пловдив	Убой птицы, разделка, хранение Производство готовой продукции из мяса птицы.	Разрешено с 06.11.2009 Указание № №2-04/655 от 13.11.2009
5.	BG 1604047	"Димитър Маджарев-2" EOOD	гр. Пловдив, бул. Васил Априлов 180	Пловдив	Разделка, хранение свинины, говядины. Убой птицы, разделка, хранение Производство готовой мясной продукции	Разрешено с 06.11.2009 Указание № №2-04/655 от 13.11.2009

Оie Всемирная организация здоровья животных
Адрес: 107139, Москва



6. réunion de clôture :

- a. bilan de la visite de l'établissement et du contrôle documentaire
- b. le cas échéant : relevé des non-conformités et prévision des mesures correctives attendues
- c. délai avant diffusion du résultat de l'audit et décision officielle (délivrance de l'agrément)





- signature d'un protocole (ex.: Cuba/plants de pomme de terre) lors de la réunion de clôture à la DGAL

- la traditionnelle photo de fin de mission





- dégustation de produits fabriqués dans l'établissement audité



- déjeuner organisé et pris en charge par l'opérateur audité











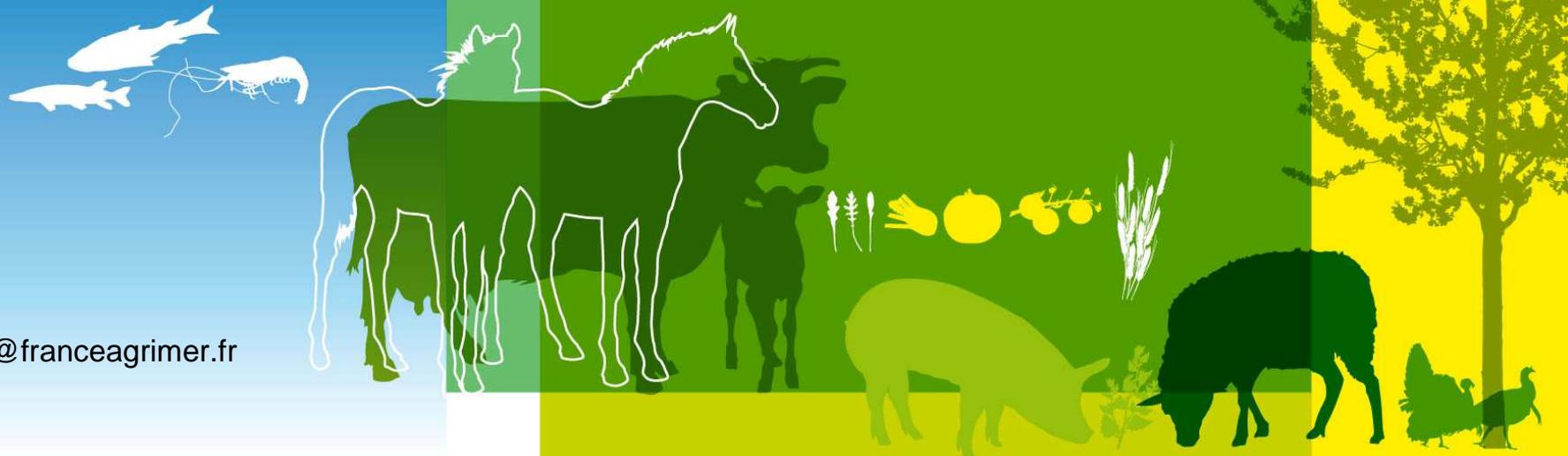
- Sourire
- Bonjour
- Au-revoir
- Merci

SBAM !!!

Un audit = une journée d'évaluation avec des enjeux importants

- éviter les écueils
- bien préparer l'audit s'avère indispensable
...et représente un bon investissement

export@franceagrimer.fr



réaliser un pré-audit, voire le contrôle des zones visitées par une personne de l'établissement quelques minutes avant le passage des auditeurs

- cadavres d'insectes

- effets personnels



- déchets de tri
en station



- viande
décongelée
recongelée

- bacs sales
(+ code couleurs parfois
différent de la
procédure)





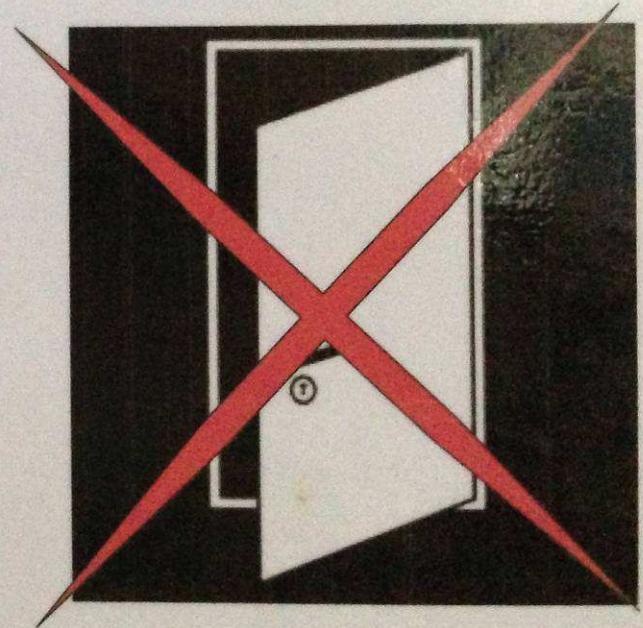
Règle à avoir en tête pour tout type d'audit concernant les procédures de travail :

**FAIRE CE QUI EST ÉCRIT
ET
ÉCRIRE CE QUI EST FAIT**

Cette règle est suivie par les auditeurs dans leur inspection.



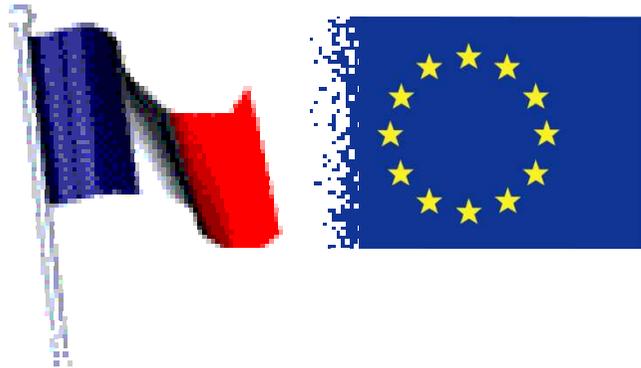
MERCI DE
GARDER LA
PORTE
FERMEE





Autre notion à appliquer pour les audits « pays tiers » :

L'ESPRIT D'ÉQUIPE



Ne pas se lancer dans des digressions
qui sont souvent incompréhensibles,
voire périlleuses.



« Oui. », « Non. » sont deux bonnes
réponses.

FranceAgriMer



Un lieu d'échanges et d'arbitrage
entre les filières françaises de l'agriculture et de la pêche

Merci pour votre attention

Bordeaux
29/04/2014

